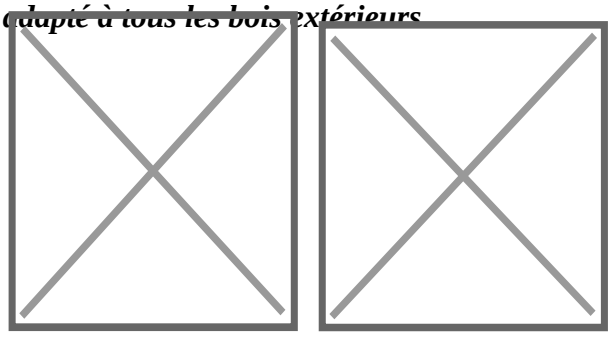
décembre 2010

Blanchon

Blanchon révolutionne la protection incolore

Comme l'exprime Vincent Lepais, directeur marketing de l'entreprise, Blanchon est en train de révolutionner le domaine de la lasure incolore. De fait, leader du marché français dans les vernis, à la lutte pour la première place pour les lasures, la société Blanchon vient de frapper un grand coup en ce mois de janvier 2011 en mettant sur le marché un système anti-UV incolore et durable (garantie 7 ans) adapté à tous les bois extérieurs.



Le système imaginé par Blanchon s'inscrit sur un marché promis à un bel avenir sachant qu'aujourd'hui, 60% des ventes de lasures sur les bois extérieurs sont réalisées sur des nuances claires ou incolores, proportion qui pourrait être supérieure pour l'incolore sans la mise en garde les concernant qui proscrit de les utiliser seules – malgré cette réserve, la lasure incolore se situe dans le tiercé de tête des ventes. Dans le même temps, les couleurs foncées enregistrent un fort repli depuis plusieurs années. Majoritairement, la demande de la clientèle est d'ailleurs de conserver dans le temps les couleurs d'origine afin de maintenir l'esthétique ayant mené au choix initial du bois. Parallèlement, nous assistons à une progression continue des bardages et des maisons à ossature bois – 80% des extensions de domicile participent de ce secteur –, réalisations qu'il faut protéger et entretenir pour empêcher leur détérioration et leur grisaillement.

Une solution bi-composant

Après ce petit préambule destiné à montrer tout l'intérêt économique du produit, arrêtons-nous maintenant à son aspect technique. Les trois essences les plus utilisées pour le bardage sont le red cedar, le douglas et le mélèze, trois bois non lasurables. Plus récemment sont arrivées sur le marché des essences qui font l'objet d'un traitement thermique avec le chêne, le frêne, l'épicéa, le peuplier.

Pour obtenir une solution incolore universelle et durable, il n'était donc pas possible de partir sur une lasure seule, du fait des incompatibilités avec les résineux et des exigences normatives. De même, il ne fallait pas employer d'agents anti-UV OFT (oxyde de fer) dont l'action teintante remettrait en cause la nature incolore de la protection. Confronté à ces contraintes, Blanchon s'est appuyé sur les dernières générations de filtres anti-UV pour imaginer un nouveau système bi-composant constitué d'un conditionneur et d'un protecteur.

Le premier produit, la primaire en quelque sorte, est le Conditionneur anti-UV incolore ultra haute protection qui fonctionne selon le principe de l'imprégnation. Appliqué sur le bois mis à nu, il n'a qu'une action anti-UV et permet d'enrayer l'altération du support bois en inhibant la dégradation par hydrolyse de la lignine lors d'une réaction incluant l'oxygène de l'air. En bloquant la détérioration de la lignine, constituant du bois, il préserve ce dernier de la déstructuration et du grisaillement. Ce conditionneur est appliqué à vie, sauf en cas

d’altération mécanique de la surface qui mettrait le bois à nu. Il est formulé en phase aqueuse et est recouvrable en quatre heures.

Le deuxième élément du système est le Protecteur anti-UV incolore ultra haute protection qui protège le bois des intempéries (effet hydroperlant) et agit en synergie avec le conditionneur pour l’action anti-UV. Ce produit est perméable à l’air, puisque l’action du conditionneur a besoin d’oxygène pour agir. Ce protecteur s’applique en deux couches initiales puis doit être renouvelé d’une couche après trois ans puis d’une tous les deux ans – ne s’écaillant pas, il permet un entretien aisé.

La solution globale est garantie sept ans et agit sur tous les bois extérieurs, qu’ils soient résineux, exotiques ou traités thermiquement ou par autoclave. Le conditionneur et le protecteur sont commercialisé dans les négoces matériaux, négoces bois-panneaux et négoces décoration. Ils sont commercialisés dans des pots de 1, 5 et 10 litres (rendement de 12 m2 au litre).

Frédéric Bassigny